UCLouvain

lcu2025

2026

Circle U. - Behavioural Science and Public Policy

5.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2

Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Sibony Anne-Lise ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Bachelier en droit, sciences politiques, économie, psychologie ou sciences sociales.
Thèmes abordés	Ce cours vise à familiariser les étudiants avec un domaine nouveau et dynamique de la recherche juridique, au carrefour des sciences comportementales, de la politique publique et du droit. En particulier, ses principaux objectifs sont (i) d'introduire les étudiants aux résultats clés des sciences comportementales (pour les étudiants qui découvrent le domaine), (ii) de souligner la pertinence des résultats comportementaux pour les politiques publiques et le droit, (iii) d'étudier des exemples concrets de politiques publiques informées par le comportement dans différents pays et dans l'Union européenne, et (iv) d'adopter une perspective critique sur l'utilisation des résultats comportementaux dans l'élaboration des politiques et du droit.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'expliquer de manière rigoureuse certains résultats clés de la science du comportement et de discuter de leur pertinence pour l'élaboration de politiques dans un contexte donné. Ils connaîtront les textes fondamentaux de la littérature sur les « nudges », y compris les textes critiques, et seront capables de relier les idées discutées dans ces textes à des exemples concrets d'élaboration de politiques comportementales. Ils connaîtront le cadre de l'UE pour l'apport de preuves scientifiques à l'élaboration des politiques et certaines études comportementales commandées par l'UE. Ils développeront une capacité à discuter des processus d'élaboration des politiques comportementales sous l'angle de leur propre discipline (psychologie, économie, droit, sciences politiques, philosophie).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Vous serez évalués à la fois sur votre travail en équipe (sessions de travaux dirigés et semaine résidentielle) et sur vos progrès et votre réflexion individuels (journal d'apprentissage). L'évaluation du travail en équipe portera sur : • 5 devoirs hebdomadaires en équipe liés aux lectures, à rendre après chaque séance de tutorat • Une série de questions adressées aux responsables de la Commission • Une présentation finale à la fin de la semaine de stage L'évaluation individuelle portera sur : • Un journal d'apprentissage dans lequel vous mènerez une réflexion sur différents aspects de votre parcours d'apprentissage (des conseils vous seront fournis) Les participants recevront une note.
Méthodes d'enseignement	Vous serez affecté(e) à un groupe pluridisciplinaire. Pour les modules 2 à 5, un tutorat vous aidera à vous préparer avant le cours. Le fonctionnement détaillé de ces séances sera expliqué lors de la séance de démarrage. La préparation consistera à lire des textes et/ou à regarder des vidéos ou à écouter des podcasts, puis à rendre compte de vos travaux au groupe. Individuellement et en groupe, vous devrez rédiger une réflexion structurée sur une série de questions portant sur les supports fournis.
Contenu	Ce cours propose une introduction au domaine émergent des politiques publiques comportementales, à la croisée de la psychologie, de l'économie, du droit, des sciences politiques et de la philosophie. À travers des activités en ligne et une semaine intensive en présentiel, les étudiants explorent les principaux enseignements tirés des sciences comportementales, leurs applications concrètes en matière de politiques publiques, et examinent de manière critique la manière dont ces enseignements façonnent les interventions publiques en Europe. **De quoi parle ce cours?** Ce cours vise à familiariser les étudiants avec le domaine jeune et dynamique des politiques publiques comportementales, qui est intrinsèquement multidisciplinaire. Ses principaux objectifs sont (i) de présenter aux étudiants les principales conclusions des sciences comportementales (pour ceux qui découvrent ce domaine), (ii) de mettre en évidence la pertinence multiforme des conclusions comportementales pour les politiques publiques et le droit, (iii) d'étudier des exemples concrets de politiques publiques fondées sur les sciences comportementales en Europe, et (iv) d'adopter une perspective critique sur l'utilisation des conclusions comportementales dans l'élaboration des politiques et la législation.

	Ce cours en ligne débutera par une introduction aux perspectives comportementales et abordera la manière dont les résultats empiriques issus de la psychologie ont profondément influencé l'économie à travers la notion de « rationalité limitée ». Nous nous pencherons ensuite sur la pertinence des connaissances empiriques relatives au comportement humain pour l'élaboration des politiques et la législation. Nous examinerons également le contexte spécifique de l'Union européenne et découvrirons comment les politiques et les lois de l'UE sont élaborées et comment elles intègrent déjà les connaissances comportementales. L'enseignement en ligne s'articulera autour de cinq temps qui serviront de base à un travail pratique en équipe lors de la semaine intensive en présentiel. **1. Introduction(s):** Dans le cadre de ce cours, plusieurs disciplines doivent être présentées. C'est pourquoi nous consacrerons trois séances à introduire différentes composantes du domaine désormais connu sous le nom de « politique publique comportementale » - introduction générale: Comment les sciences comportementales ont vu le jour, leur position au carrefour de plusieurs disciplines, leur pertinence pour les politiques publiques. - Introduction aux sciences comportementales. Un tour d'horizon des sciences comportementales et de certains travaux fondateurs (notamment ceux de Kahneman et Tversky, ainsi que la critique de Gigerenzer à l'égard de leur programme « Heuristiques et biais »). - Introduction à l'élaboration des politiques de l'UE : Comment les politiques de l'UE sont décidées et transposées en droit, quelles institutions participent au processus et comment les connaissances scientifiques y sont intégrées. **2 : Les outils de politique publique comportementale** Le terme « nudge » était encore nouveau en 2008. Près de 20 ans plus tard, il est largement utilisé, voire parfois galvaudé. L'ouvrage *Nudge* (Thaler & Sunstein) a largement contribué à populariser la recherche en sciences comportementales et à souligner sa pertinence pour l'élaboration des politiques. Des « unités de nudge » chargées de conseiller les gouvernements ont vu le jour dans de nombreux pays. Nous explorerons les débats académiques sur la définition appropriée des « nudges », ainsi que les tentatives visant à préciser des notions apparentées (« budges », « sludges », « shoves »). Nous discuterons de l'utilité de ces termes et de ces débats pour l'élaboration des politiques et tenterons d'identifier des catégories pertinentes pour les praticiens. **3 : La légitimité des interventions comportementales** Une grande partie des premiers débats sur les « nudges » s'est déroulée aux États-Unis et a porté sur le paternalisme. Les détracteurs ont contesté le projet « Nudge », qui vise à aider les gouvernements à appliquer des connaissances en psychologie pour orienter plus efficacement le comportement des citoyens. Ils craignent que le « nudging » ne porte atteinte à l'autonomie des citoyens. Cela a soulevé la question de l'interaction entre les interventions publiques comportementales et les garanties constitutionnelles et légales. Par exemple, les interventions comportementales peuvent-elles être personnalisées et est-ce légal ? Nous explorerons les travaux universitaires traitant des aspects philosophiques et juridiques de l'élaboration des politiques comportementales et les confronterons à la réalité européenne. **4 : Efficacité des interventions comportementales** Après que les promesses liées à l'élaboration de politiques comportementales se sont répandues parmi les gouvernements du monde entier, certains chercheurs ont commencé à s'interroger sur l'efficacité des interventions comportementales. Plusieurs méta-analyses ont cherché à mesurer l'ampleur des effets de ces interventions. Nous découvrirons les résultats de ces études et examinerons comment l'efficacité est prise en compte dans le processus d'élaboration des politiques de l'UE, tant à court qu'à long terme. **5 : Les limites des interventions publiques comportementales** Les interventions comportementales ont gagné en popularité, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles constituent une solution miracle. Nous examinerons les limites des connaissances actuelles et des pratiques gouvernementales. Par exemple, les individus prennent-ils leurs décisions dans la vie réelle de la même manière qu'en laboratoire ? Que se passe-t-il lorsque plusieurs phénomènes comportementaux coexistent (quel est l'effet combiné) ? Certaines interventions comportementales aident-elles certains groupes mais pas d'autres ? Pourquoi une intervention comportementale fonctionne-t-elle parfois et parfois non ?
Ressources en ligne	Les ressources en ligne seront disponibles sur la plateforme **Open Moodle** de l'UCLouvain. Le Journal Behavioural Public Policy, qui se concentre sur les questions abordées dans ce cours, est accessible en ligne : https://www.cambridge.org/core/journals/behavioural-public-policy
Bibliographie	· Eyal Zamir and Doron Teichman, Behavioral Law and Economics (Oxford: OUP, 2018). · Kai Ruggieri (ed.), Psychology and Behavioral Economics: Applications for Public Policy (Routledge, 2nd ed. 2022) · Eldar Shafir (ed), The Behavioral Foundations of Public Policy (Princeton, Princeton University Press, 2012) · Alberto Alemanno and Anne-Lise Sibony (eds): Nudge and the Law: A European Perspective (Oxford: Hart, 2015) · Eyal Zamir and Doron Teichman (eds), The Oxford Handbook of Behavioral Economics and the Law (OUP, 2014) · Adam Oliver, A political economy of behavioural public policy (Cambridge University Press, 2023) · Yuval Feldman, The Law of Good People: Challenging States' Ability to Regulate Human Behavior (Cambridge University Press, 2018) · Cass Sunstein and Lucia Reisch (eds.), Research Handbook on Nudges and Society, Edward Elgar, 2023 · Peter John and Sanchayan Banerjee, Nudge +: Think, Before You Nudge, Springer, 2026.

Autres infos	**Candidatures** Le nombre de place est limité et la sélection veillera à assurer un équilibre entre les différentes disciplines. Les candidats sont invités à manifester leur intérêt en remplissant ce formulaire **avant le 25 septembre** . **Prérequis** Bachelier en psychologie, économie, droit, science politique ou philosophie Pour participer à ce cours, il est essentiel d'avoir un bon niveau d'anglais (au moins B2). **Crédits** Charge de travail La charge de travail estimée pour ce cours de 5 crédits est de 125 heures. Le cours en ligne (24 heures) comprendra trois types de séances. - 7 cours de 2 heures chacun - 5 séances en petits groupes (1 h 30 chacune) - 2 réunions en ligne : une pour lancer le cours (1 heure) et une pour clôturer la partie en ligne et discuter de la préparation de la semaine en présentiel (1 h 30). Devoirs (40 à 50 heures) : pendant le cours en ligne, les étudiants doivent prévoir suffisamment de temps pour préparer chaque séance (lecture, visionnage de vidéos et réflexion sur les questions) et rédiger de courts travaux, sur lesquels ils recevront des commentaires avant la semaine en présentiel. Après le cours en ligne, les étudiants devront lire des documents et se préparer pour la semaine en présentiel. Semaine en présentiel (30 heures) : pendant la semaine en présentiel, nos journées de travail se dérouleront de 9 h à 17 h (avec une pause déjeuner). Des séances de travail en groupe seront intégrées au programme, et il n'y aura pas de devoirs à faire à la maison. Après la semaine en présentiel, les étudiants devront prévoir du temps pour finaliser leur portfolio (20 heures, ou beaucoup moins pour ceux qui auront réalisé les travaux intermédiaires avec le soin requis). **Semaine résidentielle** La semaine résidentielle intensive se déroulera sur le campus de l'UCLouvain à Bruxelles (Saint-Louis) du 19 au 23 avril. Les étudiants des universités autres que l'UCLOuvain recevront des informations sur le logement à Bruxelles. Les étudiants étrangers doivent prévoir de rester à Bruxelles jusqu'au 23 janvier 16h et sont invités à privilégier un retour le 24.
Faculté ou entité en charge:	DRT

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		🔍
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		🔍
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRLN2M	5		🔍